

sont cultivées au Canada a contribué à bloquer l'accès aux marchés de l'UE pour ce groupe de produits depuis 1995, engendrant une perte annuelle de commerce de près de 450 millions de dollars. Le bœuf canadien traité aux hormones demeure interdit sur le marché de l'UE, en dépit des décisions rendues par un groupe d'experts de l'OMC stipulant que ce produit ne présentait aucun risque pour la santé des consommateurs. Dans la foulée des scandales touchant à la sécurité des aliments dans l'UE, la Commission européenne et les États membres sont devenus plus prudents dans les positions qu'ils adoptent sur les questions de santé et de sécurité des consommateurs, et des considérations autres que scientifiques semblent occuper une plus grande place.

Les exportateurs canadiens de bois vert ont été tenus à l'écart du marché de l'UE depuis 1993 à cause de divergences de vues sur les mesures appropriées à prendre pour contrôler le risque phytosanitaire que représente le nématode du pin, un ver microscopique, en dépit des longs antécédents d'exportation de ce produit au Royaume-Uni. Cependant, les obstacles non tarifaires les plus sérieux du point de vue canadien résident dans la Politique agricole commune (PAC) et son généreux régime de soutien intérieur et de subventions à l'exportation, qui ont empêché le Canada de réaliser son plein potentiel d'exportations de produits agricoles vers les marchés de l'UE. Une description plus complète de ces questions et préoccupations est présentée à l'appendice A.

L'un des principaux dossiers qui pourrait influencer sur les échanges commerciaux Canada-UE est celui de l'élargissement de l'Union européenne. C'est le sujet de la prochaine section.

Conséquences de l'élargissement de l'UE pour les partenaires commerciaux de l'extérieur

À venir jusqu'en 1999, treize pays de l'Europe de l'Est et de l'Europe centrale et méridionale avaient été acceptés comme candidats officiels à l'adhésion à l'UE⁹ (tableau 1). Il est prévu que, dès décembre 2002, l'Union européenne aura pris la décision d'inviter un certain nombre de ces pays candidats à rejoindre ses rangs, après avoir vérifié qu'ils respectent les critères de Copenhague¹⁰ pour l'adhésion à l'Union et mené à terme les négociations entreprises avec ces pays. Les autres candidats devraient rejoindre l'Union dans les années subséquentes. Cet élargissement de l'Union européenne ajoutera un autre tiers au territoire de l'UE et près de 30 p. 100 à sa population. À l'heure actuelle, les pays candidats constituent, globalement, le deuxième plus important partenaire commercial de l'UE après les États-Unis, représentant 15 p. 100 de ses exportations et 12 p. 100 de ses importations en 1999. Si les nouveaux membres devaient rejoindre les rangs de l'Union dès aujourd'hui (pour former l'UE à 28), l'Union européenne représenterait 36 p. 100 du PIB de l'OCDE, ce qui lui donnerait à peu près le même poids économique que les États-Unis.